

je suis de m'éclairer parfois de leurs lumières. Toutefois, et je le dis avec tout le respect qui leur est dû, il me semble que de part et d'autre les assertions sont systématiques.

Si M. l'abbé Jolibois eût conçu sa thèse grecque dans des proportions plus restreintes et surtout en fixant une époque plus probable, il eût certainement donné moins de prise à la controverse. Ce savant géographe jette des lumières incontestables sur les origines de nos provinces ; lorsqu'il dévoile l'antiquité, ses commentaires séduisent toujours par l'ampleur de la science et l'aménité du langage, lorsqu'ils ne persuadent pas. Cette impression, je l'ai éprouvée en lisant ses *Colonies grecques*, fondées sur les rivages de nos fleuves. A coup sûr, les négociants grecs auraient pu remonter le Rhône et créer des emporia sans s'exposer aux violences des Celtes, moins barbares que ne le suppose M. de Belloguet. C'est faire, en vérité, de nos aïeux, les Gaulois, un peuple par trop sauvage, et le livre de J. César ne permet pas cette supposition, réfutée au surplus par Diodore de Sicile qui raconte que les Grecs, avant la conquête des Romains, s'étaient frayé une route à travers la Gaule pour transporter, en trente jours et à dos de mulet, des bords de l'Océan à Marseille, l'étain extrait des îles britanniques. Mais à raison des nombreuses dénominations grecques répandues à Lyon, du temps de son Eglise primitive, on ne saurait, non plus, adopter un système qui y place une colonie grecque antérieure à la fondation de Plancus. C'est ne tenir aucun compte des rapports entre l'Eglise grecque d'Asie et l'Eglise primitive de Lyon, affinité qui a propagé dans cette ville les noms grecs, lorsque saint Pothin, disciple de saint Polycarpe, y vint, accompagné de ses disciples, pour en faire le centre de son apostolat dans la Gaule.

Indépendamment de cette considération principale si connue et par cela même qu'il est inutile de développer, il en